

La Promenade des Bains : réaménagement du front de mer entre Port Fréjus et Port Santa-Lucia

Communes de Fréjus et Saint-Raphaël

PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LA COMMUNE DE FREJUS – PARKING REPUBLIQUE

3 – AVIS EMIS ET REPOSE DU MAITRE D'OUVRAGE



La présente pièce regroupe les avis émis sur le projet dans le cadre de l’instruction du dossier permis de construire sur la commune de Fréjus, ainsi que les mémoires en réponse à ces avis lorsqu’ils le nécessitent.

Elle comprend ainsi les éléments suivants :

- Avis de la Mission Régionale de l’Autorité environnementale (MRAe),
- Mémoire en réponse d’Estérel Côte d’Azur Agglomération à l’avis de la MRAe,
- Avis de la commission de sécurité,
- Avis de la commission d’accessibilité,
- Avis du gestionnaire de voirie,
- Avis de Véolia,
- Avis du service Eaux Pluviales.

La commune a sollicité Enedis dans le cadre de l’instruction du Permis de Construire mais l’avis s’est avéré tacite (sans réponse au bout du délai de 1 mois).

Seul l’avis de la MRAe fait l’objet d’une réponse dans la présente pièce, les autres avis étant soit favorables soit ayant occasionné des modifications du projet qui sont intégrées en pièce 2 du dossier d’enquête, au sein de l’autorisation d’urbanisme.